



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

métaux

Question écrite n° 108172

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la multiplication en France des vols de métaux dans une proportion similaire à la hausse des cours mondiaux. Il apparaît ainsi que les vols de métaux ont augmenté de 44,8 % au premier trimestre 2006 par rapport à la même période de 2005, selon l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante. À titre d'exemple, à Douai dans le Nord, c'est un camion chargé de 21 tonnes de cuivre d'une valeur de 138 000 euros qui a été détourné par trois faux policiers. Le 20 avril dernier, à Reims, 40 tonnes de cuivre étaient dérobées dans une entreprise de recyclage par une quinzaine d'hommes armés pour un butin de près de 200 000 euros. En Seine-Maritime, deux chargements d'une cinquantaine de tonnes de nickel d'une valeur de 1 million de dollars ont été subtilisés, encore une fois par des faux policiers, les 31 janvier et 20 mars dernier. À chaque fois, le chauffeur du camion est retenu puis libéré. Dans sa circonscription, les parkings d'entreprises sont régulièrement délestés de leurs stocks de matériaux ferreux. Les câbles de cuivre de la SNCF se trouvent être également des cibles de choix ainsi que les panneaux de signalisation, les plaques d'égout, les capots des bornes incendie, des plots en inox, des barrières neuves de la société d'autoroute, des câbles d'alimentation électrique des engins de chantier. Les conséquences de ces vols n'engendrent pas qu'une perte puisque même des vols de cuivre dans des transformateurs au pyralène ont entraîné une pollution du sol de plus de 150 mètres cubes de terre souillée. Or, le produit de ces vols semble très facile à écouler auprès de ferrailleurs (simple présentation d'une carte d'identité nationale et paiement en liquide). Aussi, à la lumière de ces éléments, elle lui demande s'il n'est pas nécessaire de prendre des mesures visant à renforcer la réglementation de la filière chargée de l'achat de ces matériaux et de mettre en place une action spécifique et spécialisée des forces de police pour informer les professionnels et démanteler d'éventuels réseaux. Elle souhaiterait connaître ce qu'il envisage à ce sujet.

Texte de la réponse

En relation directe avec la hausse, depuis un an, des cours mondiaux du cuivre (+ 75 %), du zinc (+ 74 %), du laiton (+ 44 %) et du bronze (+ 31 %), les vols de métaux augmentent de façon marquée. Ils visent principalement les entreprises, les entrepôts, les chantiers ainsi que les infrastructures publiques ou privées. Cette délinquance se caractérise par une violence accrue des auteurs qui utilisent des modes d'actions traditionnels (vol simple sur la voie publique ou sur un chantier, vol aggravé) et un nouveau mode opératoire qui consiste à démonter les métaux installés (lignes électriques, rails de chemins de fer, statues, hélices de bateau, gouttières, grilles de cimetières). Le dispositif statistique institutionnel ne permet pas de disposer de données précises et exhaustives sur ce type de criminalité. Il fournit toutefois une indication au travers de l'accroissement des vols commis sur des chantiers (+ 5,83 % en 2005 par rapport à 2004, + 19,28 % sur les huit premiers mois de 2006). En effet, une part importante de ces infractions est motivée par le vol de métaux qui y sont entreposés. Les forces de l'ordre sont mobilisées pour lutter contre les équipes de malfaiteurs attirées par cette source de profit. Les services territoriaux de police judiciaire ainsi que l'office central de lutte contre le crime organisé sont chargés de lutter contre les groupes criminels les plus spécialisés qui pourraient investir ce

nouveau secteur lucratif. L'office central de lutte contre la délinquance itinérante assure la coordination de la lutte contre les bandes spécialisées dans ce type d'agissement dès lors que leur caractère itinérant est établi. Des échanges sont ainsi noués avec la Belgique et les Pays-Bas qui sont plus particulièrement concernés par ce phénomène. Dans le cadre des missions de surveillance générale, les services portent plus particulièrement leur attention sur les sites susceptibles de faire l'objet de tels vols. À titre préventif, en sus des contrôles administratifs effectués auprès des revendeurs mobiliers de matières premières astreints à la tenue d'un registre de police, une information est également dispensée aux divers dépositaires et transporteurs de ce type de matériaux. Enfin, pour endiguer ces infractions, l'accent est porté sur la lutte contre les filières de recel (recycleur et vendeur). Ces différentes actions ont notamment permis, le 16 juillet 2006, l'interpellation de deux individus issus de la communauté des gens du voyage par la brigade de gendarmerie de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret) alors qu'ils venaient de dérober des pièces de cuivre et des barres de bronze pour une valeur marchande de 22 000 euros. Une opération de police judiciaire déclenchée le 1er septembre de cette année en Franche-Comté a conduit à la mise en cause de vingt-trois personnes pour travail illégal par dissimulation d'activités, escroquerie, fraude aux prestations sociales et recel de vols. L'un de ces vols portait sur cinquante-deux moules en aluminium, d'une valeur marchande de 1 243 000 euros, utilisés pour la production de pièces automobiles. Deux autres individus, mis en cause pour recel de marchandises en provenance de plusieurs vols, ont également été interpellés. La valeur marchande de l'aluminium dérobé (132 tonnes) était estimée à 114 000 euros. Le 14 novembre, le groupe d'intervention régional (GIR) de Lyon, l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI) et des effectifs de la direction départementale de la sécurité publique de l'Ain ont opéré conjointement dans le cadre d'une commission rogatoire pour vol de métaux en grande quantité. Soixante-dix policiers et gendarmes ont été engagés dans cette opération menée dans différents camps de gens du voyage. Neuf individus ont été interpellés et placés en garde à vue.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108172

Rubrique : Matières premières

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11228

Réponse publiée le : 9 janvier 2007, page 346